

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 octobre 2024

Nombre de Conseillers

En Exercice : 17

Présents : 13 + 1 pouvoir

délibération n° 01-15-10-2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de ALLOINAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Gournay, sous la présidence de M. Bernard CHARTIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 octobre 2024

Présents : Mmes et MM Bernard CHARTIER, Daniel RAYNEAU, Éric GOUINAUD, Daniel CHOLLET, Damien GOURICHON, Daniel MINOT, Jennifer TERNY, Dolorès VINCELOT Francine BRUN, Monique GOUDIN, Jean-Guy RAFFOUX, Alexandra OLIVET, Maciej SIUREK.

Absents et excusés : Mmes Mrs Maguy LUCQUIAUD, Aurélie GUÉRIN, Nadine RENAUD, (a donné pouvoir à Monique GOUDIN), Sandrine TIREAU.

Secrétaire de séance : Mme Alexandra OLIVET

Objet : **Ferme éolienne des Rabaudières**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la société Ferme éolienne des Rabaudières a le projet de création d'un parc éolien sur les communes de Fontivillié, Marcillé et Alloinay. L'enquête publique est ouverte du 30 septembre au 4 novembre 2024 et le conseil municipal est appelé à émettre un avis sur le projet qui doit être exprimé au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.

Par conséquent, Monsieur le maire demande à l'assemblée si elle est favorable au projet éolien de la ferme des Rabaudière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par une abstention et 13 voix contre, émet un avis défavorable au projet de la Ferme éolienne des Rabaudières, en raison du nombre déjà important d'éoliennes sur la commune et aux alentours.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
Alexandra OLIVET



le maire,
Bernard CHARTIER

